SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES 2025

Compte de résultat

Charges

	2025	2024
Charges d'exploitation (I)	49 111,53 €	73 303,30 €
Achats	0,00 €	16,00 €
Autres charges externes	3 188,09 €	1 882,66 €
Autres services extérieurs	45 714,44 €	71 278,64 €
Impôts et Taxes	127,00 €	126,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	82,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	604,22 €	355,86 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	49 715,75 €	73 659,16 €
Solde créditeur		
Excédent	2 292,62 €	

Produits

	2025	2024
Produits d'exploitation (I)	51 478,88 €	50 118,80 €
Cotisations	47 308,04 €	47 072,56 €
Subventions	0,00 €	0,00 €
Autres produits	4 170,84 €	3 046,24 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	529,49 €	526,33 €
Produits exceptionnels (III)	0,00 €	0,00 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	52 008,37 €	50 645,13 €
Solde débiteur		
Déficit		-23 014,03 €

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES 2025

Bilan

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

ACTIF CIRCULANT

	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	2 773,10 €	0,00 €	2 773,10 €	1 882,04 €
Total 2	2 773,10 €	0,00 €	2 773,10 €	1 882,04 €

	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	141 397,17 €	0,00 €	141 397,17 €	140 055,97 €
Total 3	141 397,17 €	0,00 €	141 397,17 €	140 055,97 €

	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Total Actif	144 170,27 €	141 938,01 €

PASSIF

FONDS SYNDICAUX

Fonds Propres	Net	N-1
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecarts de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	145 575,47 €	145 575,47 €
Report à nouveau)	-6 086,98 €	16 927,05 €
Résultat)	2 292,62 €	-23 014,03 €
Autres fonds syndicaux	**Net**	**N-1**
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecarts de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
Total 1	141 781,11 €	139 488,49 €

PROVISIONS

	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €

	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €

DETTES

	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	2 389,16 €	2 449,52 €

Total 4	2 389,16 €	2 449,52 €
	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	0,00 €
Total 5	0,00 €	0,00 €
Total Passif	144 170,27 €	141 938,01 €

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2025

Les états financiers de SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1erjanvier 2025 et clos le 31décembre 2025 par les données suivantes:

Total du bilan	144 170,27 €
Total des produits	52 008,37 €
Résultat de l'exercice	2 292,62 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES :

1. Faits majeurs de l’exercice

1.1 Evénements principaux de l’exercice

L’exercice 2025, d’une durée de 12 mois couvrant l’année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant «rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail», et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.
Les principales dépenses de l’année 2025 concernaient les réunions et déplacements, dont trois conseils syndicaux en France, deux missions de formation à l’étranger (Brasilia, Yaoundé) et une session de formation d’agents de droit local à Paris.
Les principales recettes provenaient des cotisations syndicales et de remboursements divers.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d’établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l’exploitation, permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à reçevoir

Produits à reçevoir	
Total Produits à reçevoir	2 773,10 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants:

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2025	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2025
Réserves	145 575,47 €			145 575,47 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	16 927,05 €		23 014,03 €	-6 086,98 €
Résultat	-23 014,03 €	25 306,65 €		2 292,62 €
Total Fonds Syndicaux	139 488,49 €	25 306,65 €	23 014,03 €	141 781,11 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a enregistré en comptabilité pour 52 008,37 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous:

Ressources courantes	
Cotisations	180 941,12 €
Reversement de cotisations	- 133 633,08 €
Subventions	0,00 €
Autres produits d'exploitation	4 170,84 €
Produits financiers	529,49 €
Total des ressources courantes	52 008,37 €

3.2 Contributions en nature

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 20.28 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 234.62 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.